

**Zeitschrift:** Revue économique Suisse en France  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 77 (1997)  
**Heft:** 2

**Artikel:** Le système suisse : fera-t-il école?  
**Autor:** Nordmann, Jean-Luc  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-889298>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 30.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Le système suisse

## fera-t-il école ?



**Jean-Luc  
Nordmann**

Directeur de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, Berne

**F**ace à la difficulté des jeunes de trouver un emploi, le système suisse de formation professionnelle, ou système dual, pourrait constituer à long terme une solution intéressante.

Ce système a ceci de particulier que la formation pratique - un stage en entreprise d'une période de deux à quatre ans - et l'enseignement théorique dispensé dans une école professionnelle, sont étroitement liés. D'une demi-journée par semaine dans les années cinquante, la part de l'enseignement scolaire est passée à un, voire deux jours, à l'heure actuelle. Le système dual permet aux jeunes d'acquérir le savoir-faire et les connaissances qu'exige l'exercice d'une profession et constitue, en outre, le fondement de la formation continue. Instauré notamment en

Allemagne et en Suisse, il a fait ses preuves tant par sa qualité que son efficacité. Cependant, lié étroitement au monde économique et, dans une moindre mesure, à la politique budgétaire de l'éducation et de la formation, ce système n'échappe pas aux tensions conjoncturelles d'aujourd'hui. Pour la première fois, au début de l'an passé, le nombre de places d'apprentissage proposées en Suisse s'est révélé insuffisant face à la demande; grâce aux efforts des autorités, ce déficit a pu être comblé à la fin de l'année... pour réapparaître en 1997. Cependant, les efforts déployés commencent à porter leurs fruits. Ils témoignent de l'appui de tous les milieux concernés par la formation professionnelle, et notamment du Parlement qui, au printemps de cette année, a décidé de prendre des

mesures rigoureuses afin d'augmenter le nombre de places d'apprentissage destinées aux jeunes.

## De bonnes perspectives professionnelles

En comparaison internationale et malgré le niveau élevé des salaires, le taux de chômage demeure faible en Suisse, bien qu'il ait doublé depuis 1992. Celui des jeunes n'accuse qu'une légère différence par rapport à la moyenne nationale. Cela tend à démontrer que ce système de formation duale est adapté aux besoins de l'économie dont il dépend étroitement. Il convient dès lors d'être attentif à l'évolution conjoncturelle et, contrairement aux décennies précédentes, de prendre rapidement les mesures d'adaptation nécessaires. Malgré ces difficultés temporaires, le système instauré en Suisse a des avantages considérables et offre aux jeunes de bonnes perspectives professionnelles. Précisons

d'emblée qu'il n'est pas conçu pour une élite, mais accessible à une large couche de la population.

En Suisse, près de 60 % des jeunes effectuent une formation professionnelle, avant tout sous forme d'apprentissage en entreprise. Ils sont aujourd'hui quelque 190.000 à être formés selon le système dual. Les trois quarts d'entre eux suivent une filière de formation dans des secteurs aussi diversifiés que l'industrie, l'artisanat, les services, ainsi que l'économie familiale. Cette formation est régie par une loi fédérale (du 19 avril 1978 sur la formation professionnelle). Des possibilités de formation sont en outre proposées dans les secteurs des soins infirmiers et de l'agriculture.

A titre d'exemple, il convient de mettre plus particulièrement en relief les secteurs de l'industrie, du com-

merce et de l'artisanat qui, dans le cadre de l'apprentissage en entreprise, comptent trois atouts majeurs :

► ils remportent l'adhésion des jeunes, grâce au lien établi entre travail en entreprise, fréquentation des cours à l'école et acquisition des connaissances par le biais de travaux pratiques;

► ils possèdent une structure flexible qui leur permet de s'adapter aux nouveaux besoins de l'économie et de la société;

► en termes de finances publiques, ils sont intéressants : un apprenti ne coûte qu'une fraction de ce que coûte un élève au lycée.

Une fois cette formation de base achevée, de nombreuses possibilités de perfectionnement existent. Chaque année, 20.000 professionnels qualifiés achèvent une formation dans le cadre d'un perfectionnement professionnel, sanctionnée par un



## L'exemple de l'Ecole Suisse Internationale de Français Appliqué de Paris

**L**'Ecole du Cercle commercial suisse, connue sous son nom actuel d'Ecole Suisse Internationale de Français Appliqué, s'est toujours consacrée à l'enseignement du français en tant que seconde langue.

Depuis 1933, soutenue par l'OFIAMI avec lequel elle collabore régulièrement, elle organise de façon régulière des cours du jour et du soir essentiellement orientés vers la vie professionnelle. On peut dire que dans ce domaine, elle a même été précurseur, dans la mesure où la demande de ses élèves émanait du monde professionnel et plus particulièrement des apprentis et employés de commerce (SKV/SSEC). C'est donc en toute logique que le groupe des professeurs qui l'anime actuellement l'a conduite vers l'enseignement du français des affaires. D'un

type de formation classique et relativement magistral, l'école s'est orientée vers un enseignement pratique, lié à la vie réelle et concrète. Une langue est en effet avant tout un instrument vivant, qui évolue chaque jour. Il faut savoir en tenir compte. Le lien entre langue et profession ne doit pas tromper : on n'enseigne pas seulement une langue à caractère technique, mais une langue dans un contexte professionnel (ce contexte étant lui-même composé de vie sociale, culturelle, technique, etc.). L'Ecole Suisse a deux atouts majeurs dans ce domaine : une technique pédagogique originale intitulée « simulation globale »\* et une ouverture sur le monde professionnel avec le Service Suisse de Placement Gratuit (pour stagiaires suisses). De l'élément professionnel découle forcément l'élément

culturel, car on ne peut parler et comprendre véritablement une langue sans connaître le contexte dans lequel celle-ci se développe. Par des programmes respectant les exigences de la vie pratique, par une pédagogie novatrice, par de très nombreuses visites - à caractère culturel ou professionnel - dans divers endroits de France, par l'immersion de ses élèves en milieu familial, par des possibilités de stage en entreprise, l'Ecole Suisse Internationale offre donc ce cocktail réussi d'un institut d'enseignement totalement ouvert au monde extérieur. Elle le prouve au fil des saisons par d'excellents résultats aux examens nationaux et internationaux (DELF/DALF, ou examens de la CCIP).



L'école en stage

**Renseignements :**  
Madeleine Boulanger  
ou Philippe Brochard,  
Ecole Suisse Internationale  
de Français Appliqué,  
10, rue des Messageries,  
75010 Paris.  
Tél. + 33 (0) 1 47 70 20 66  
Fax + 33 (0) 1 42 46 34 57.  
Pour le Service de  
Placement : Tél. Fax  
+ 33 (0) 1 47 70 81 66.

\* « L'entreprise, une simulation globale fonctionnelle », par Corinne Bombardier, Philippe Brochard, Jean-Baptiste Henry. Editions Hachette, 1996.



diplôme d'une école supérieure (école technique, d'ingénieurs, de gestion d'entreprise...), ou réussissent un examen fédéral attestant des qualifications supérieures.

### D'importantes réformes en cours

La formation professionnelle suisse fait actuellement l'objet d'importantes réformes. Les mutations rapides de notre société tant dans les domaines économiques que technologiques impliquent d'y adapter, de manière continue, les formations professionnelles, notamment en incitant les apprentis à se perfectionner, leur vie active durant. Il est dès à présent possible, par ailleurs, pour les personnes ayant bénéficié d'une formation, d'entreprendre des études supérieures dans des hautes écoles spécialisées.

La réalisation de ces réformes presuppose la collaboration de tous les partenaires impliqués que sont la Confédération et les cantons, les associations professionnelles, les

entreprises et les employés. Cette collaboration garantit le développement continu d'un système de formation professionnelle qui se veut performant et qui est essentiel pour la place économique suisse.

### Former des apprentis, une contribution importante à la cohésion sociale

Dans son rapport sur la formation professionnelle, publié en automne 1996, le Conseil fédéral a tenu à réaffirmer sa volonté de continuer à promouvoir la formation pour tous, dont la formation professionnelle constitue encore aujourd'hui l'élément-clé. Il faut se garder tout autant des mesures dictées par des économies à court terme que des formations qui seraient coupées de la réalité économique. Investir dans les forces vives de la jeunesse, c'est investir pour le long terme. Beaucoup d'entreprises suisses font à cet égard preuve d'une grande responsabilité.

Dans l'arrêté fédéral sur les

places d'apprentissage du 30 avril 1997, le Parlement suisse a décrété des mesures qui traduisent des objectifs multiples : offrir de meilleures conditions générales aux entreprises afin qu'elles soient en mesure, même en période de conjoncture difficile, de proposer des places d'apprentissage; améliorer l'information des jeunes et de leurs parents; promouvoir les solutions intermédiaires lorsque la recherche d'une place d'apprentissage devient problématique. L'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT) s'engage, en collaboration étroite avec les associations professionnelles, les syndicats et les offices d'orientation professionnelle, dans la réalisation de ces mesures.

Il est facile d'imaginer les problèmes auxquels une société serait confrontée - délinquance juvénile, conflits sociaux - si elle n'offrait aucune perspective professionnelle et sociale à la jeunesse. Former des apprentis est donc une contribution importante à la cohésion sociale. 

### PME suisses : pilier de la formation professionnelle

**E**n formant plus des trois quarts des apprentis en Suisse, les petites et moyennes entreprises (maximum 250 employés) sont le principal moteur de la formation professionnelle. Sur la base du dernier recensement des entreprises effectué en 1995, plus de la moitié des places d'apprentissage ont été offertes par des petites entreprises (1 à 49 employés), un sixième de ces places proviennent d'entreprises moyennes (50 à 249 employés) et un quart des apprentis ont été formés dans les grandes entreprises (250 à 499 employés).

Source : Société pour le développement de l'économie suisse (SDES).

